

## BUREAU EXECUTIF 10

Mardi 12 novembre 2019

20h00/21h00

REUNION TELEPHONIQUE

### Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
DROUAN Doris	Vice-Présidente	Triathlon Manosque
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon

### Membres excusés :

CHEVAL Christophe	Vice-Président	Sardines Triathlon
COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon

### Invités à titre consultatif :

PAOLI Vincent	Directeur Administratif, Financier et Technique
FRANÇOIS-ENIMIE Sébastien	Responsable Administratif et Développement
NAVARRO Marine	Agent Administratif et Développement

\*\*\*\*\*

La moitié des membres du Bureau Exécutif (BE) de la Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur (PACATRI) étant présents, ainsi qu'au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, Gérard OREGGIA ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants ainsi qu'à tous les membres du BE.

Ordre du jour :

1. **Validation du compte-rendu des réunions de commissions « Septembre / Octobre 2019 »**
2. **Suivi budgétaire (au 31 octobre 2019)**
3. **Questions diverses**

\*\*\*\*\*

1. **Validation du compte-rendu des réunions de commissions « Septembre / Octobre 2019 »**

Après relecture de ce compte-rendu, il n'y a pas de remarques sur le fond.

Brice Batta constate que la Commission Adulte transforme, pour la prochaine saison, le Championnat Régional Adulte en Challenge Adulte, comme ce qui se fait chez les jeunes et pense que c'est une bonne évolution.

Sébastien François – Enimie demande à ce que chaque commission explicite chaque acronyme pour une meilleure compréhension du lecteur.

Contre > 0

Abstentions > 0

Compte-rendu validé à l'unanimité.

2. **Suivi budgétaire (au 31 octobre 2019)**

Brice Batta fait un point, commission par commission, sur le suivi budgétaire arrêté au 31 octobre 2019.

Il revient sur le dépassement de budget de la Commission Arbitrage dû à l'IronMan de Nice. En effet, le grand nombre de concurrents a entraîné une augmentation du nombre d'arbitres présents, ainsi que celle du budget alloué à leurs frais de restauration.

Il note aussi que les 3 clubs récompensés pour le Projet « Ecoles de Triathlon » n'ont toujours pas envoyé leurs factures. La date limite de demande est toujours fixée au mois de décembre 2019.

3. **Questions diverses**

- Retour par Gérard Oreggia sur les échanges de courriers avec la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) concernant la demande d'exonération des pénalités d'arbitrages 2018 faite par le Club Team Life Expérience.

Il précise que pour 2019, seuls 3 clubs (identifiés par la F.F.TRI. « Clubs de Raid »), seront exonérés.

- De même, retour, toujours par Gérard Oreggia, sur la proposition d'échéancier demandée à la F.F.TRI. concernant la compensation des Pass compétitions. La F.F.TRI. a décidé... de ne rien décider et de laisser cet arbitrage aux représentants des clubs lors de la prochaine Assemblée Générale fédérale.

- Le club de Digne-les-Bains Triathlon est dans l'attente d'une réponse à sa demande d'organisation de la 1/2 finale des Championnats de France Jeunes. Selon les règles instaurées par la F.F.TRI., il revient aux présidents des ligues régionales concernées de statuer sur les différentes demandes d'organisations. Le dossier de Digne-les-Bains a été choisi par 2 voix contre 1. Néanmoins, la F.F.TRI. revient sur cette décision et aimerait que ce choix soit fait par la Commission des Epreuves Nationales.

- La candidature du club de Cagnes-sur-Mer pour l'organisation du Championnat de France Longue Distance a été retenue.

- La F.F.TRI. fait appel à candidature auprès des ligues régionales pour l'accueil en septembre 2020 d'un Colloque Paratriathlon. Une étude doit être réalisée par PACATRI qui permettra d'envisager la possibilité de se positionner sur l'organisation de cet événement.

- Demande de remise gracieuse faite par le club Etoile Sportive de Villeneuve Loubet Triathlon concernant les frais d'organisation dus à PACATRI, car il a oublié de l'intégrer à son budget prévisionnel. A la demande de Gérard Oreggia et sur validation du BE, une réponse positive leur sera donnée, en même temps que des « conseils » concernant leur prochaine organisation.

Plus aucune question n'étant posée, Thierry MAILHES clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif, ainsi que et les salariés de la Ligue, pour leur participation.

**Gérard OREGGIA – Président**

**Thierry MAILHES – Secrétaire général**



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Triathlon  
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de Robien - 13011 Marseille  
[www.triathlonpaca.com](http://www.triathlonpaca.com)

Contact : [contact@triathlonpaca.com](mailto:contact@triathlonpaca.com) – 09 51 95 98 64